

Le Rassembleur



Retour sur la Journée
environnement

Pages 6-7

Portrait des matières ré-
siduelles depuis janvier

Page 8

Travaux publics : Tout
savoir sur l'entretien du
réseau routier

Page 11

Conseils du service de
sécurité incendie

Page 14-15

Bibliothèque : activités
et événements à venir

Page 20



Robert Chicoine
Maire



Magdalena Prieto

Conseillère siège 1
siegel@mun-ndm.ca
Sports, loisirs, culture et vie communautaire



Julie-Anne Cousineau

Conseillère siège 2
siege2@mun-ndm.ca
Aménagement, urbanisme, développement et environnement



Michel Maisonneuve

Conseiller - Siège 3
siege3@mun-ndm.ca
Sécurité publique et santé
sécurité au travail



Guy Rivest

Conseiller - Siège 4
siege4@mun-ndm.ca
Administration, gestion financière et ressources humaines



Claude Rondeau

Conseiller - Siège 5
siege5@mun-ndm.ca
Travaux publics et infrastructures municipales



Holly Crandall

Conseillère - Siège 6
siege6@mun-ndm.ca
Développement et promotion touristique

Chers citoyens, chères citoyennes,

Votre nouveau conseil municipal est déjà bien au travail. Depuis le début du mandat, nous avons souhaité mettre en place une approche dynamique, ouverte et participative afin de bâtir ensemble l'avenir de notre municipalité.

Plusieurs comités consultatifs ont ainsi été lancés : environnement, urbanisme, sports, loisirs et culture, finances publiques, développement économique. Ces comités ont un double objectif, favoriser la participation citoyenne et permettre une réflexion collective sur les enjeux qui touchent notre communauté. Les recommandations issues de ces échanges viendront appuyer le conseil municipal dans ses décisions.

Nous avons également mis sur pied deux comités internes afin d'assurer un suivi rigoureux des dossiers prioritaires. Le comité incendie et sécurité civile aura comme mandat d'examiner non seulement les démarches de mutualisation entreprises, mais également, en collaboration avec le comité finances publiques, les investissements en immobilisations. De son côté, le comité travaux publics et infrastructures suivra de près les travaux de réfection des chemins ainsi que la gestion de nos équipements municipaux.

Le conseil a aussi délégué des représentants auprès de plusieurs démarches et organismes régionaux, notamment la coalition Matawinie nos lacs sans mines, la démarche de proximité avec la Municipalité de Saint-Donat, l'Organisme de bassin versants l'Assomption ainsi que la démarche Système alimentaire durable Matawinie.

De plus, le conseil a instauré les « cafés-causeries », une formule conviviale qui connaît déjà un bel accueil. Ces rencontres permettent des échanges directs entre les élus et les citoyens dans une atmosphère simple, ouverte et constructive. Cette proximité avec la population est essentielle pour nous.

De mon côté, j'assure une implication active au sein de plusieurs instances régionales afin de bien représenter les intérêts de notre municipalité. Je siège notamment au conseil des maires de la MRC, à la commission d'aménagement de la MRC, au conseil d'administration de la Société de développement des parcs régionaux, au caucus des municipalités locales de l'Union des municipalités du Québec ainsi qu'au comité Multirressources de la MRC.

Au cours des dernières semaines, j'ai aussi participé à plusieurs rencontres, ateliers et échanges portant sur des enjeux majeurs pour notre avenir : transport régional, mise en commun de services municipaux, aires protégées, développement du territoire et dynamiques d'urbanisation.

Robert Chicoine

Séances du conseil municipal

Lieu : Salle communautaire
Heure : 19 h 00

Les séances ordinaires du conseil ont lieu le 2^e lundi de chaque mois.

Les séances sont publiques et tous les citoyens sont invités à y assister.

Les enregistrements sont diffusés dans la semaine suivante sur le site de la municipalité, sous l'onglet Séances du conseil.

Votre conseil municipal en action

Au cours du printemps 2026, le maire et les membres du conseil municipal ont poursuivi leur travail de représentation, de concertation et de participation à diverses initiatives régionales et locales. Retour sur quelques activités marquantes des derniers mois.

MUNICIPALITÉ ENGAGÉE POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci a récemment reçu le certificat « Municipalité engagée pour la réussite éducative » décerné par le CREVALE.



Cette reconnaissance souligne les efforts déployés pour soutenir les jeunes, les familles et la persévérance scolaire sur notre territoire. La Municipalité est fière de faire partie de ce mouvement régional qui contribue au développement et à l'épanouissement des générations actuelles et futures.

Route 125 : une mobilisation citoyenne qui porte fruit



La publication du maire concernant l'état de la route 125 à l'entrée de la municipalité a suscité une forte mobilisation citoyenne. Plusieurs résidents ont signalé la situation auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), contribuant ainsi à faire progresser le dossier.

Le conseil municipal remercie les citoyens ayant pris part à cette démarche et poursuit ses représentations auprès des instances concernées afin d'assurer le suivi du dossier et de favoriser la mise en place de solutions durables pour la sécurité des usagers.

Café-causerie : une participation au rendez-vous

Le deuxième café-causerie, portant sur la politique de communications municipales externes, a connu une excellente participation citoyenne.

Cette rencontre a permis aux élus d'échanger directement avec les citoyens dans un climat ouvert et constructif.



Devant l'intérêt suscité par cette formule, les cafés-causeries seront de retour cet automne.

Prochain café-causerie :



13 septembre 2026 à 10 h
Salle communautaire du Manoir

Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci

Hôtel de ville

1900 Montée de la Réserve,
Notre-Dame-de-la-Merci, Q.c,
J0T 2A0

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi
9 h à 12 h | 13 à 16 h
Vendredi
9 h à 12 h

Bibliothèque municipale

1900 Montée de la Réserve,
Notre-Dame-de-la-Merci, Q.c, J0T
2A0

Heures d'ouverture

Mercredi 9 h à 12 h | 13 h à 16 h
Jeudi 9 h à 12 h | 13 h à 16 h
Samedi | 13 h à 16 h

819 424-2113 poste 7261
biblio@mun-ndm.ca

Pour joindre les services municipaux

✉ info@mun-ndm.ca
🌐 mun-ndm.ca
☎ 819 424-2113

Service de l'administration Poste 7200
info@mun-ndm.ca

Service de l'urbanisme Poste 7230
urbanisme@mun-ndm.ca

Service de sécurité incendie Poste 7240
caserne35@mun-ndm.ca

Service des travaux publics
819 323-7108
travauxpublics@mun-ndm.ca

Prochaines séances du conseil :



6
JUILLET



17
AOÛT



14
SEPTEMBRE

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Travailler ensemble pour une municipalité dynamique et accueillante

L'été est enfin arrivé à Notre-Dame-de-la-Merci, apportant avec lui une période particulièrement active pour notre municipalité. Cette saison est synonyme de travaux, d'activités, de rencontres et d'un achalandage accru sur notre territoire. C'est également un moment privilégié pour rappeler certains enjeux et réalités qui façonnent le travail municipal au quotidien.

Comprendre le fonctionnement municipal

Le fonctionnement d'une municipalité est souvent plus complexe qu'il n'y paraît. Plusieurs services travaillent quotidiennement afin d'assurer le bon déroulement des opérations municipales : administration, travaux publics, urbanisme, environnement, sécurité incendie, loisirs, gestion contractuelle et bien plus encore.

Chaque décision doit respecter un cadre légal et réglementaire précis. Les municipalités sont encadrées par plusieurs lois provinciales qui dictent les processus administratifs, les appels d'offres, la gestion financière, l'aménagement du territoire et les obligations envers les citoyens.

Le conseil municipal établit les orientations et prend les décisions, tandis que l'administration municipale veille à leur mise en œuvre, tout en assurant une gestion rigoureuse des ressources publiques. Bien que certains délais puissent parfois sembler longs, ils sont souvent nécessaires afin de respecter les procédures, obtenir les autorisations requises et assurer une saine gestion des fonds publics.

Une gestion responsable des finances municipales

Comme plusieurs municipalités au Québec, nous faisons face à une augmentation importante des coûts liés à

l'entretien des infrastructures, aux services municipaux et aux obligations réglementaires. Dans ce contexte, l'administration municipale doit constamment rechercher un équilibre entre l'offre de services à la population et la capacité de payer des citoyens.

Les programmes de subventions gouvernementales jouent donc un rôle essentiel dans la réalisation de nombreux projets municipaux. Qu'il s'agisse de travaux routiers, d'améliorations aux infrastructures, de sécurité civile, d'environnement ou de loisirs, ces aides financières permettent à la Municipalité de concrétiser des projets importants tout en limitant l'impact sur la taxation municipale.

Derrière chaque demande de subvention se cache un travail considérable de préparation, d'analyse, de reddition de comptes et de suivi administratif. Ces démarches sont devenues incontournables afin d'assurer le maintien et le développement de nos services municipaux.

Les défis des ressources humaines en milieu municipal

Le recrutement de personnel représentatif aujourd'hui un défi majeur pour de nombreuses municipalités, particulièrement en milieu rural et de villégiature. La rareté de main-d'œuvre touche plusieurs secteurs municipaux, qu'il s'agisse de l'administration, des travaux publics, de l'urbanisme ou des services aux citoyens.

Les municipalités recherchent des employés polyvalents, engagés et capables de répondre à des réalités variées et parfois imprévisibles. Les équipes municipales doivent souvent accomplir une grande diversité de tâches afin d'offrir des services de qualité à la population.

Attirer et retenir les talents demande des efforts constants, mais demeure essentiel afin d'assurer la continuité et la qualité des services municipaux.

Nous profitons d'ailleurs de cette occasion pour remercier sincèrement l'ensemble des employés municipaux pour leur travail, leur disponibilité et leur engagement envers notre communauté.

Accueillir les visiteurs dans notre magnifique coin de pays

La période estivale permet également à de nombreux visiteurs, villégiateurs et touristes de découvrir ou redécouvrir la beauté de notre territoire. Notre municipalité se distingue par ses paysages, ses lacs, ses montagnes et son environnement naturel exceptionnel qui font la richesse et la fierté de notre communauté.

L'accueil des visiteurs contribue à la vitalité de notre milieu et à notre économie locale. Il est toutefois important que cette fréquentation se fasse dans le respect de notre environnement, de nos installations et de la qualité de vie des résidents.

Le respect des espaces publics, la prudence sur nos routes, une gestion adéquate des matières résiduelles et la protection de nos plans d'eau sont des responsabilités collectives qui contribuent à préserver ce milieu unique dont nous avons tous la chance de profiter.

En terminant, nous remercions les citoyens pour leur collaboration, leur implication et leur contribution au dynamisme de notre communauté. Ensemble, nous continuons de bâtir une municipalité accueillante, responsable et tournée vers l'avenir.

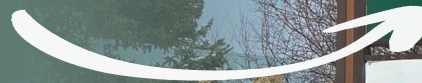
Nous vous souhaitons une excellente saison estivale à Notre-Dame-de-la-Merci.

PARTICIPEZ À LA VIE MUNICIPALE

CONCOURS !

Et si c'était votre message ?

Proposez votre idée :
mun-ndm.ca



Une idée pour accueillir les visiteurs ?

La Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci invite les citoyens à participer à un concours visant à mettre en valeur l'espace actuellement vacant sur le panneau d'affichage situé à l'entrée du village.

Nous sommes à la recherche d'une phrase de bienvenue inspirante, rassembleuse ou représentative de notre communauté. Vous avez plutôt une idée créative pour améliorer visuellement cet espace? Nous souhaitons également entendre vos propositions.

Les idées reçues seront analysées par le conseil municipal et la proposition retenue sera mise en œuvre. La personne sélectionnée recevra un panier d'articles promotionnels de la Municipalité et sera mise à l'honneur dans nos différents outils de communication.

communications@mun-ndm.ca

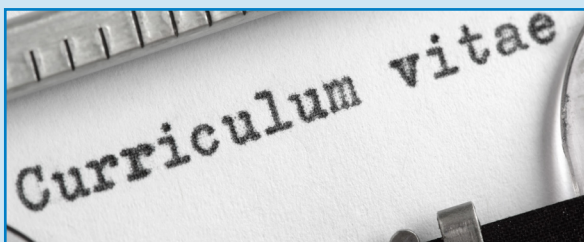
Date limite : **31 août 2026**



Joignez notre équipe !

La Municipalité est actuellement à la recherche de candidats pour pourvoir un poste au sein de son équipe. Consultez la section Emplois de notre site Internet pour connaître les détails des postes et les modalités de candidature.

- Technicien(ne) en environnement



Horaire d'été

Veuillez prendre note que l'horaire d'été est désormais en vigueur pour certains services municipaux et le demeurera jusqu'à la semaine du 14 septembre 2026.



Bureau municipal

Du lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 9 h à 12 h



Travaux publics

Du lundi au jeudi : 6 h 30 à 15 h 30
Vendredi : 6 h 30 à 12 h 30



Bibliothèque municipale

Aucun changement à l'horaire actuel.

Merci de votre compréhension et bon été à tous !

LA MUNICIPALITÉ EN ACTION

Une journée rendue possible grâce à l'implication de plusieurs services municipaux

La Journée de l'environnement a permis de rassembler plusieurs services municipaux, partenaires et membres de comités autour d'un objectif commun : sensibiliser les citoyens à la protection de notre environnement et à l'importance des bonnes pratiques durables.

La réalisation d'un événement de cette ampleur repose sur un important travail de collaboration entre différents secteurs de la municipalité. Que ce soit pour la logistique, l'aménagement du site, la coordination des kiosques, les communications, l'accueil des citoyens ou le soutien technique, plusieurs employés municipaux ont contribué activement à la réussite de cette journée.

Cette mobilisation démontre l'importance du travail intersectoriel au sein de l'organisation municipale. En mettant en commun leurs expertises et leurs connaissances, les différents services sont en mesure d'offrir des activités rassembleuses, accessibles et enrichissantes pour la communauté.

La municipalité tient également à remercier les partenaires, les bénévoles ainsi que les membres des différents comités impliqués dans cette initiative. Leur participation contribue directement au dynamisme et à la qualité de vie de notre milieu.

Grâce à cette collaboration, les citoyens ont pu profiter d'une journée éducative, conviviale et tournée vers la protection de notre environnement.



FAITS SAILLANTS DE LA JOURNÉE EN CHIFFRES :



127
Participants



11
kiosques



53
dessins reçus



Plus de 40
arbustes vendus



18
tests d'eau effectués

LES JEUNES ARTISTES DE NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

Dans le cadre de la Journée de l'environnement, plusieurs jeunes ont participé avec créativité et enthousiasme à notre concours de dessins.

Les gagnants ont été déterminés par tirage au sort afin de permettre une participation équitable entre les différents groupes d'âge. Nous souhaitons également souligner la qualité et l'originalité des nombreux dessins reçus.

Nous vous présentons un aperçu des magnifiques créations reçues. Pour admirer tous les dessins, rendez-vous dans la section « Actualités » de notre site Web municipal.

Félicitations à nos gagnants et merci à tous les participants!



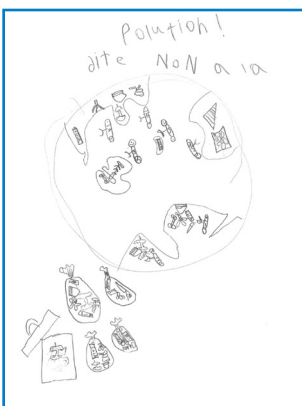
Annabelle Carman



Laia Dufort



DESSIN COUP DE COEUR : JEANNE CÔTÉ



Marcus Boutin



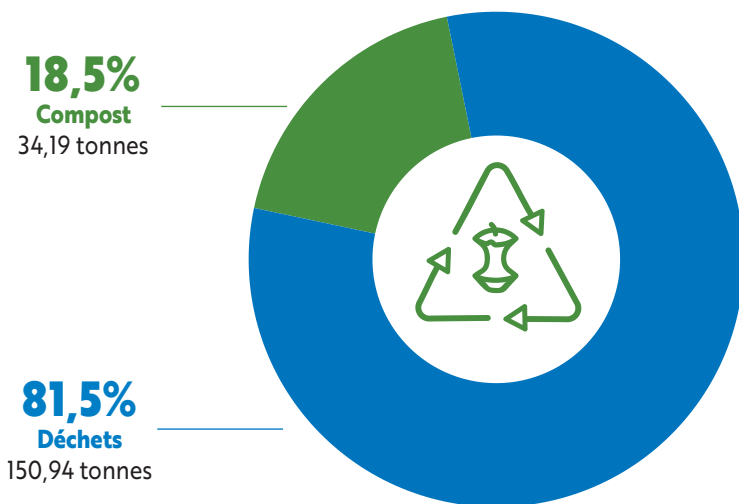
PORTRAIT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - JANVIER À MAI 2026

Grâce à vos efforts constants, nous réduisons ensemble notre impact sur l'environnement. Voici le bilan des matières collectées de janvier à mai 2026

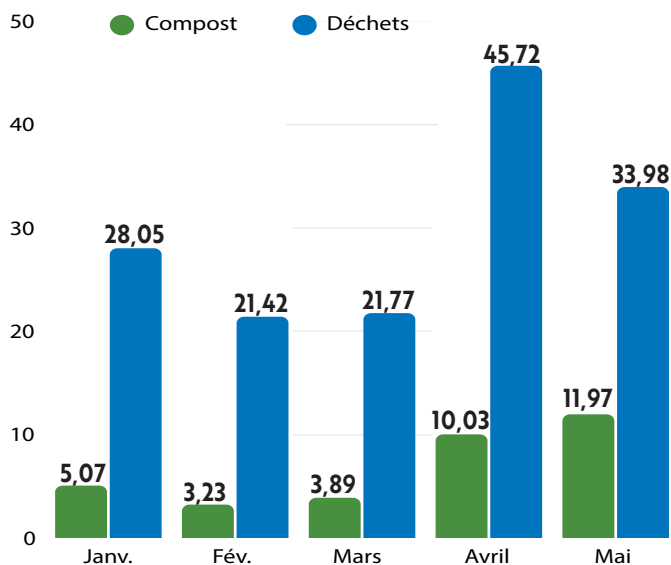
LES CHIFFRES CLÉS DES DERNIERS MOIS :



RÉPARTITION DES MATIÈRES COLLECTÉES



ÉVOLUTION MENSUELLE (TONNES)



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le compost représente **18,5 %** des matières collectées depuis le début de l'année 2026. Chaque tonne de compost détournée de l'enfouissement contribue à un environnement plus sain et à réduire les **gaz à effet de serre**.

ENSEMBLE, ON FAIT LA DIFFÉRENCE !



Votre participation au tri des matières permet de détourner des matières de l'enfouissement et de contribuer à un avenir plus vert pour notre communauté.

Continuons nos bons gestes au quotidien !

MIEUX TRIER, POUR MIEUX PROTÉGER NOTRE PLANÈTE

Un tri adéquat permet de réduire l'enfouissement, d'économiser des ressources et de favoriser la récupération des matières. Voici comment bien trier vos matières.

DANS LE COMPOST



Matières acceptées

- ✓ Restants de table
- ✓ Grains de café, marc de café, filtres à café et sachets de thé
- ✓ Feuilles mortes et gazon
- ✓ Essuie-tout et serviettes de papier souillés
- ✓ Cheveux, litière d'animaux
- ✓ Coquilles d'oeufs
- ✓ Bran de scie, copeaux de bois non traité, liège, tabac

DANS LE RECYCLAGE



Matières acceptées

- ✓ Papier et carton (boîtes et emballages de carton, journaux, livres, cartons de lait, etc.)
- ✓ Contenants de verre
- ✓ Boîtes de conserves et cannettes
- ✓ Plastique (bouteilles, contenants et emballages)
- ✓ Contenants et papier d'aluminium

DANS LES DÉCHETS



Matières acceptées

- ✓ Ampoules incandescentes
- ✓ Cartables
- ✓ Couches jetables
- ✓ Élastiques
- ✓ Emballages métallisés
- ✓ Jouets
- ✓ Poussière d'aspirateur
- ✓ Rasoir, cure-oreilles
- ✓ Serviettes et tampons sanitaires
- ✓ Styromousse
- ✓ Vaisselle, porcelaine, céramique

OÙ VONT NOS MATIÈRES ?



Recyclage - Matières acheminées vers un centre de tri afin d'être séparées, traitées et réutilisées dans la fabrication de nouveaux produits.



Compost - Matières acheminées vers la valorisation organique afin de produire du compost utilisé en agriculture et en aménagement paysager.



Déchets - Matières envoyées à l'enfouissement lorsqu'elles ne peuvent être recyclées ou valorisées.



CHAQUE GESTE COMPTE !

En triant bien vos matières, vous contribuez à réduire les coûts d'enfouissement, à préserver les ressources naturelles et à protéger notre environnement pour les générations futures. **Merci de faire votre part !**

UNE NOUVELLE PLATEFORME DE COMMUNICATION MUNICIPALE

Afin d'améliorer la rapidité, la fiabilité et l'efficacité de ses communications, la Municipalité a récemment amorcé la transition vers une nouvelle plateforme de communication citoyenne.

Plus moderne et mieux adaptée aux besoins actuels, cette plateforme permettra de transmettre rapidement les informations importantes aux citoyens, que ce soit des avis municipaux, des alertes d'urgence, des travaux, des fermetures de routes ou des rappels importants.

Cette transition s'inscrit dans la volonté de la Municipalité d'offrir des communications plus efficaces, accessibles et adaptées à la réalité d'aujourd'hui.



CE QUE CETTE PLATEFORME VOUS APPORTE



DES COMMUNICATIONS PLUS RAPIDES ET EFFICACES

Recevez les informations importantes, les avis et les alertes d'urgence plus rapidement et de façon ciblée.



UN PORTAIL MODERNE ET CONVIVIAL

Le portail citoyen permet de gérer facilement vos préférences de communication et de choisir les informations que vous souhaitez recevoir.



DES INFORMATIONS PERTINENTES, QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN

Choisissez les sujets qui vous intéressent et les moyens de communications qui vous conviennent.



DÉJÀ INSCRIT À VOILÀ ?

Les citoyens déjà inscrits à l'ancienne plateforme ont été automatiquement transférés vers notre nouveau système d'alertes citoyennes avec leurs préférences enregistrées.



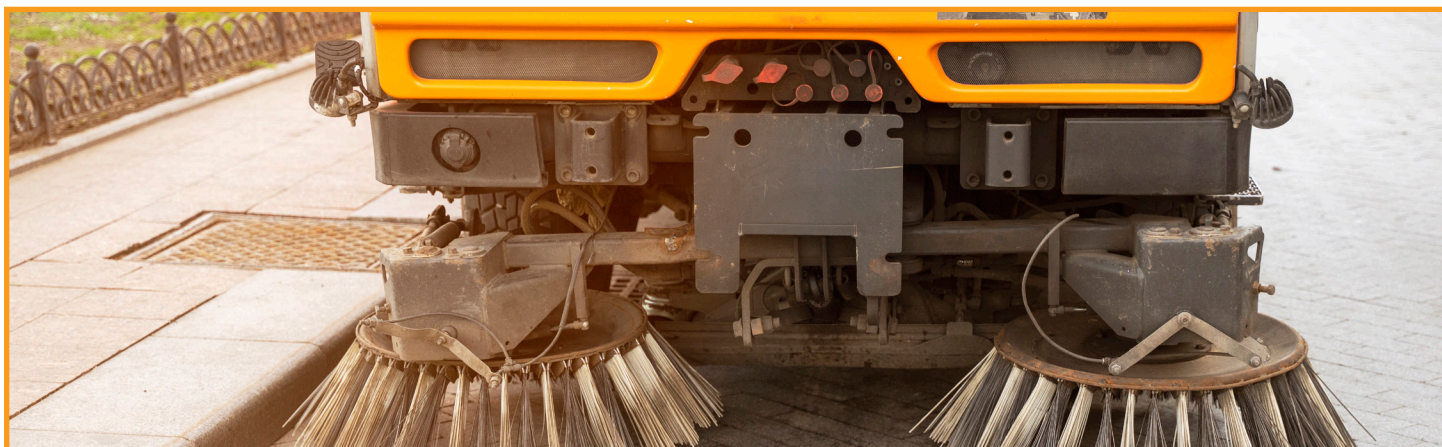
RESTEZ INFORMÉ, OÙ QUE VOUS SOYEZ !

Grâce à notre nouvelle plateforme, la Municipalité renforce son engagement à offrir des communications efficaces, fiables et adaptées aux besoins de la population.

Pour en savoir plus ou accéder au portail citoyen :
notre-dame-de-la-merci.portailcitoyen.com

Si c'est votre cas, vous devrez toutefois créer un portail citoyen afin de pouvoir modifier vos préférences, mettre à jour vos coordonnées ou supprimer votre compte.

ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER



Balayage mécanique des rues

Chaque printemps, le Service des travaux publics coordonne les opérations de balayage mécanique des rues afin de retirer le sable, les poussières et les débris accumulés durant la saison hivernale.

Cette opération contribue à améliorer la propreté du réseau routier, à réduire la quantité de polluants entraînés vers les cours d'eau par les eaux de pluie et à maintenir un environnement plus sain pour tous.

Le balayage permet également de récupérer une partie du sable utilisé pendant l'hiver, qui pourra être réutilisé lors des prochaines saisons, générant ainsi des économies importantes pour la municipalité.

Les bienfaits du balayage mécanique :

- Améliore la propreté des rues
- Réduit les polluants dirigés vers les cours d'eau
- Favorise la sécurité des usagers
- Permet la récupération d'une partie du sable utilisé durant l'hiver



Nivelage des chemins de terre

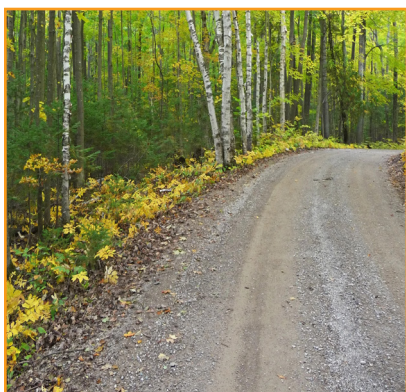
Le nivelage des chemins de terre est réalisé régulièrement afin de corriger les irrégularités de la chaussée et d'assurer une surface de roulement de qualité.

Cette intervention permet d'éliminer les nids-de-poule, d'améliorer le confort des usagers et de favoriser l'évacuation des eaux de pluie grâce à un meilleur drainage.

En plus d'offrir des déplacements plus agréables, le nivelage contribue à prolonger la durée de vie des infrastructures routières et à réduire les coûts d'entretien à long terme.

Les bienfaits du nivelage :

- Corrige les nids-de-poule et les irrégularités
- Améliore le confort de roulement
- Favorise un meilleur drainage des eaux
- Contribue à préserver les infrastructures routières



Épandage d'abat-poussière

Afin de réduire la poussière soulevée par la circulation sur les chemins de gravier, la municipalité procède chaque année à l'épandage d'abat-poussière.

Cette intervention améliore la visibilité, contribue à préserver la surface des chemins et réduit les nuisances pour les résidents.

Les bienfaits de l'abat-poussière :

- Réduit la poussière dans l'air
- Améliore la visibilité sur les chemins
- Protège la surface des routes de gravier
- Améliore le confort des résidents

Une intervention simple qui contribue à la sécurité et à la qualité de vie des citoyens.

PROTÉGER NOS LACS ET NOTRE ENVIRONNEMENT



Attestation de bon fonctionnement et vidange de fosse septique

Le service d'urbanisme et de l'environnement tient à vous informer qu'il se peut que vous ayez reçu ou que vous aller recevoir un avis concernant l'attestation de bon fonctionnement de votre installation septique. Il est à noter que les attestations de bon fonctionnement des installations septiques découlent du Règlement relatif à la gestion des installations septique R-223 ayant pour objectif d'obliger les propriétaires à maintenir des installations septiques performantes et non polluantes.

Si vous avez reçu un avis d'attestation de bon fonctionnement de votre installation septique pour l'année courante, il s'agit d'une obligation d'effectuer celle-ci avant la date d'échéance mentionnée à l'avis. En cas de doute, n'hésitez surtout pas à communiquer avec le service d'urbanisme de la Municipalité et il nous fera plaisir de vous confirmer si votre installation est assujettie à l'attestation de bon fonctionnement pour l'année 2026, ou tout simplement pour vous expliquer les modalités du règlement en vigueur.

Il est important de dissocier l'avis de vidange de votre fosse septique de l'attestation de conformité de cette dernière puisqu'il s'agit de deux réglementations distinctes l'une de l'autre.



La bande riveraine est considérée comme étant une bande de végétation permanente qui protège nos lacs et nos cours d'eau. Elle agit comme un filtre naturel contre la pollution, retient la terre contre l'érosion et offre un habitat essentiel à la faune aquatique.

Il est donc essentiel de ne pas effectuer de tonte de gazon afin de laisser la végétation indigène prendre place à l'intérieur d'une bande de protection riveraine. Il faut également vous assurer de ne pas effectuer d'actions pouvant être nuisibles tels que le dépôt d'engrais (fertilisants chimiques et pesticides) de ne pas abattre d'arbre ou effectuer des travaux à l'intérieur de celle-ci sans l'obtention, au préalable, d'un permis délivré par un fonctionnaire désigné à cet effet.

Pour toute question relative aux bonnes pratiques à entreprendre à l'intérieur de votre bande riveraine, il nous fera plaisir de vous orienter par rapport à la réglementation applicable ainsi qu'à différentes mesures vous permettant d'améliorer et d'assurer la pérennité et la bonne santé de votre lac.

Nous vous remercions pour votre entière collaboration afin de favoriser un environnement harmonieux et sécuritaire pour l'ensemble des citoyens et citoyennes



VOS PROJETS, NOS CONSEILS



Demande de permis et affichage

Le printemps est enfin arrivé et le retour du soleil vous donne envie de rénover afin de profiter plus amplement de vos aménagements extérieurs et intérieurs. L'équipe du service de l'urbanisme vous invite à communiquer avec le département d'urbanisme afin de déposer une demande de permis. Nous vous conseillons fortement d'effectuer cette démarche avant l'acquisition de tout matériaux nécessaires à la réalisation de votre projet.

La prise de permis est une démarche obligatoire et essentielle vous permettant de protéger votre investissement tout en s'assurant d'être en conformité aux dispositions réglementaires en vigueur et ainsi, de favoriser un bon voisinage.

Veuillez prévoir, suite au dépôt complet d'une demande de permis, un délai maximal de 30 jours, si le tout est naturellement conforme aux dispositions réglementaires applicables. Le service d'urbanisme s'assurera également de vous accompagner, si vous avez quelque question que ce soit, tout au long du processus de réalisation de permis.



Travaux nécessitant généralement un permis

- ✓ Construction ou agrandissement
- ✓ Garage ou remise
- ✓ Galerie, patio ou balcon
- ✓ Piscine
- ✓ Installation septique
- ✓ Abattage d'arbres (dans certains cas)
- ✓ Travaux en bande riveraine
- ✓ Rénovations majeures



Plaintes et requêtes

Le service d'urbanisme et de l'environnement vous invite à remplir le formulaire de plaintes et requêtes dans le cas où vous constatez une infraction ou si vous avez tout simplement une requête concernant un terrain ou une zone située sur le territoire de la municipalité. Nous nous assurerons de faire un suivi aux demandeurs et d'effectuer une visite d'inspection afin de s'assurer du respect de la réglementation.

Si vous avez des questions concernant la délivrance d'un permis, en cas de doute, n'hésitez pas à communiquer avec nous et nous nous assurerons de vous fournir de plus amples informations sur la nature des travaux effectués.

Le document de plaintes et requêtes se trouve sur le site internet de la municipalité sous l'onglet « documents et formulaires ».

PRÉVENTION INCENDIE

LE FEU NE PREND JAMAIS DE VACANCES: SOYEZ PRÉVOYANTS

QUELQUES CONSEILS



- Assurez-vous que le chalet ou le camp de chasse où vous devez vous rendre dispose d'avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.
- Mettez dans vos bagages des piles de rechange.
- Aérez votre chalet ou votre camp et dégagez les entrées d'air, même en hiver.
- En cas d'incendie, sortez de la maison sans perdre de temps et allez au point de rassemblement.

DANS MES
LOISIRS
JE SUIS AVERTI



L'arrivée de l'été marque également le retour des activités de prévention incendie et des visites résidentielles effectuées par nos pompiers. Ces rencontres permettent de sensibiliser les citoyens aux bons réflexes à adopter afin de réduire les risques d'incendie à la maison comme à l'extérieur.

La prévention demeure le meilleur moyen de protéger nos familles, nos propriétés et notre communauté. Voici quelques conseils et outils à connaître.



DEA Québec : chaque minute compte

L'application DEA Québec permet de localiser rapidement les défibrillateurs externes automatisés (DEA) à proximité et facilite les interventions lors d'un arrêt cardiaque.

Connectée au registre provincial des DEA, elle constitue un outil précieux pour les citoyens et les premiers intervenants. En situation d'urgence, chaque minute compte et l'accès rapide à un défibrillateur peut faire toute la différence.

Pourquoi télécharger l'application ?

- Localiser rapidement un DEA à proximité
- Consulter le registre provincial des DEA
- Faciliter l'intervention en situation d'urgence
- Application gratuite et facile d'utilisation

**FAIS BATTRE
DES CŒURS**

Télécharge
gratuitement l'appli
DEA-Québec !



FONDATION
Jacques-de
Champlain



Batteries au lithium-ion : un risque à connaître

De nombreux appareils du quotidien sont alimentés par des batteries au lithium-ion, notamment les téléphones intelligents, les tablettes, les ordinateurs portables, les vélos et les trottinettes électriques.

Bien qu'elles soient sécuritaires lorsqu'elles sont utilisées adéquatement, ces batteries peuvent présenter un risque d'incendie en cas de dommage, de surcharge ou d'utilisation inappropriée.

Quelques conseils de sécurité :

- Utiliser un chargeur homologué pour l'appareil
- Vérifier régulièrement l'état de la batterie
- Éviter l'exposition prolongée à la chaleur ou à l'eau
- Ne pas laisser un appareil en recharge sans surveillance
- Recycler les batteries usagées dans un écocentre

FEUX EN PLEIN AIR : LES BONS RÉFLEXES



L'été est une période propice aux activités extérieures, mais également à une augmentation du risque d'incendie de végétation. Malgré des températures parfois modérées, quelques journées de soleil, du vent et une végétation asséchée peuvent suffire à créer des conditions favorables à la propagation rapide d'un feu.

La SOPFEU rappelle que près de 80 % des incendies de forêt sont causés par l'activité humaine. Chaque année, les brûlages de rebuts, les feux de camp mal éteints ou certaines imprudences sont à l'origine de nombreux incendies qui auraient pu être évités.

Avant d'allumer un feu extérieur, il est important de vérifier l'indice de danger d'incendie de la SOPFEU ainsi que la réglementation municipale en vigueur. Les périodes de sécheresse ou de vents soutenus augmentent considérablement les risques de propagation.

Quelques bonnes pratiques à adopter :

- Vérifier l'indice de danger d'incendie avant d'allumer un feu extérieur
- Respecter les interdictions de feu lorsqu'elles sont en vigueur
- Ne jamais laisser un feu sans surveillance
- Garder de l'eau, du sable ou un extincteur à proximité
- Éteindre complètement le feu avant de quitter les lieux
- Privilégier le compostage ou les collectes de résidus verts plutôt que le brûlage de rebuts végétaux

DANGER D'INCENDIE	
BAS	Incendie de faible intensité à propagation limitée, c'est le bon moment pour allumer votre feu de camp.
MODÉRÉ	Incendie de surface se propageant de façon modérée et se contrôlant généralement bien, faites uniquement des feux de petite dimension (pas 3 m maximum).
ÉLEVÉ	Incendie de surface d'intensité modérée à vigoureuse qui exige des efforts de contrôle lors du combat terrestre, n'allumez pas si la vitesse du vent est supérieure à 25 km/h.
TRÈS ÉLEVÉ	Incendie de forte intensité avec allumage partiel ou complet des cimes dont les conditions au front sont au-delà de la capacité des équipes terrestres, faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-vitesses réglementaire (vitesse de moins de 10 km/h).
EXTRÊME	Incendie de cimes de fortes intensités, qui se propage à grande vitesse et qui peut devenir incontrôlable, évitez de faire des feux.

Même lorsqu'il semble maîtrisé, un feu peut reprendre rapidement et se propager à la végétation environnante. La collaboration de tous est essentielle afin de protéger nos forêts, nos propriétés et notre communauté.



FORMATION GRATUITE EN PREMIER SOINS PSYCHOLOGIQUES ET PHYSIQUES



25 septembre



13h à 16h



Salle communautaire

PREMIER SOINS PHYSIQUES

- Méthode de compression abdominale
- Réanimation cardiorespiratoire (RCR)
- Utilisation d'un défibrillateur (DEA)
- Utilisation de l'application DEA-Québec

PREMIER SOINS PSYCHOLOGIQUES

- Repérer une personne en détresse
- Être capable de la diriger vers les bonnes ressources



POUR S'INSCRIRE

☎ 819 424-2113, poste 7208

✉ communications@mun-ndm.ca

RETOUR SUR LA FÊTE NATIONALE



Une Fête nationale rassembleuse !

Quel bonheur de voir autant de citoyens réunis pour célébrer la Fête nationale à Notre-Dame-de-la-Merci !

Grâce à votre présence et à votre enthousiasme, cette journée a été un véritable succès. Plus de **500 hot-dogs** ont été servis par les membres du conseil municipal, les activités familiales ont fait le bonheur des petits comme des grands et le spectacle des Vieux Chums a permis de conclure cette belle journée dans une ambiance des plus festives.

Nous souhaitons remercier chaleureusement tous les bénévoles, les employés municipaux, les membres du Service de sécurité incendie ainsi que le Comité de sports, loisirs et culture pour leur précieuse implication dans l'organisation de cette journée. Votre engagement contribue au succès de nos événements et fait toute la différence.

Merci de faire vivre Notre-Dame-de-la-Merci. Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochains événements ! ❤️



9^E ÉDITION DU SENTIER HANTÉ



Pour une 9^e année consécutive, le 31 octobre 2026 dès 18 h, les entrailles de Notre-Dame-de-la-Merci feront surface et les habitants de l'au-delà viendront hanter, près de 1 000 mètres de sentier autour du parc de la rivière Dufresne.

Mettre en valeur notre culture et dynamiser le cœur du village font partie des objectifs phares de cet événement, devenu une véritable tradition. Chaque année, il attire près de 1 700 visiteurs, confirmant son succès et en faisant la fierté de toute la communauté.

Vous pouvez, vous aussi, prendre part à cette célébration et en faire un levier économique. En y apportant votre créativité et vos atouts, vous contribuerez au rayonnement d'un événement culturel rassembleur tout en profitant d'une visibilité stratégique et en associant votre image au Sentier hanté de Notre-Dame-de-la-Merci. C'est une occasion unique d'élargir votre réseau et de renforcer la notoriété de votre entreprise.

Pour offrir cette expérience mémorable et continuer à émerveiller petits et grands, nous sollicitons votre soutien. Votre contribution, qu'elle soit en matériel ou en argent, nous aidera à couvrir des dépenses essentielles, telles que :

- la décoration et l'aménagement du sentier,
- la sécurité et l'encadrement des visiteurs,
- les activités et animations,
- la promotion de l'événement.

Audience et visibilité

Notre page Facebook attire un public grandissant et nous permet de mettre en lumière nos partenaires sur un espace événementiel élargi. Nous visons à accroître notre rayonnement, tant localement que dans toute la MRC, grâce à des actions de promotion renforcées.

Nos engagements envers nos partenaires

- ✓ Afficher votre logo dans notre campagne de visibilité.
- ✓ Offrir des supports de communication attrayants sur le site de l'événement (affiches, panneaux, etc.).
- ✓ Présenter officiellement les commanditaires lors du discours de remerciement.

PLAN DE VISIBILITÉ

	PLATINE 1500 à 1000\$	OR 999\$ à 750\$	ARGENT 749\$ à 500\$	BRONZE 499\$ à 200\$
Partenaire principal du Sentier hanté Présence dominante sur l'ensemble des communications de l'événement, avec un emplacement privilégié et une visibilité accrue par rapport aux autres commanditaires.	✓			
Visibilité sur le panneau lumineux de la municipalité 1 mois en avance	✓			
Logo privilégié sur les affiches promotionnelles	✓	✓		
Logo affiché ou nom mentionné sur les principales communications numériques de la Municipalité, incluant les infolettres, les publicités Facebook et le site Web municipal.	✓	✓		
Publicité format carte d'affaires dans Le Rassembleur octobre novembre décembre	✓	✓	✓	
Petit logo au bas des affiches promotionnelles	✓	✓	✓	✓
Commanditer l'animation d'un kiosque	✓	✓	✓	✓
Mention du nom de l'entreprise dans la page de remerciements dans le Rassembleur de janvier, infolettre et page Web de la municipalité.	✓	✓	✓	✓



CONTRAT DE VISIBILITÉ

Nom de l'entreprise :

Personne-ressource :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

CHOIX DU FORFAIT	Montant
Partenaire platine	\$
Partenaire or	\$
Partenaire argent	\$
Partenaire bronze	\$
Matériel graphique fourni	

Signature :

Date :

VOTRE BIBLIOTHÈQUE EN ACTION



Tout au long de l'année, la bibliothèque municipale demeure un lieu de rencontre, d'apprentissage et découverte pour les citoyens de tous âges. Voici quelques nouvelles activités à ne pas manquer au cours des prochains mois.

C'est le retour des mercredis bricolage !

Dès le 8 juillet

Beau temps, mauvais temps, les mercredis après-midi de 13h à 16h, la bibliothèque met à votre disposition des articles de bricolage. Que ce soit un bricolage libre ou avec la thématique de la semaine. Vous êtes toujours les bienvenus !



Une bibliothèque reconnue pour sa qualité!



Depuis le début du programme BiblioQualité en 2013, votre bibliothèque obtient un ruban 5, soit le plus élevé des rubans.

Chaque instance est évaluée sur des indicateurs quantifiables qui sont fondamentaux au bon fonctionnement d'un service de bibliothèque :

- ✓ Heure d'ouverture
- ✓ Ressources humaines
- ✓ Dépenses d'acquisition
- ✓ Superficie
- ✓ Places assises



Banque de semences

Pensez à récolter vos graines pour les replanter l'année prochaine. Vous pouvez aussi venir faire des dons de graines à la banque de semences.

Pourquoi donner ?

Aider des familles à réduire le coût du panier d'épicerie, aller vers l'autonomie alimentaire et manger frais.



25 juillet 9h30 à 15h

Méga Vente de livres usagés. Le lieu est à déterminer selon la température, surveillez nos médias !



25 septembre : Journée de la culture

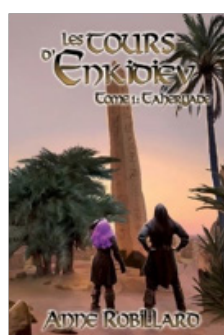
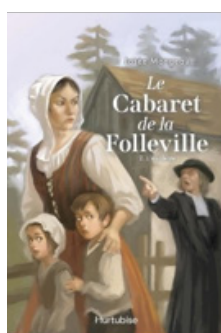
- Activité spéciale : 13h à la bibliothèque
- Petite vente de livres usagés dans le stationnement de la bibliothèque de 10h à 16h



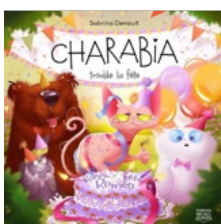
NOUVEAUTÉ À LA BIBLIO

Que vous soyez amateur de suspense, de romance, de récits historiques ou de littérature jeunesse, les rayons de votre bibliothèque s'enrichissent régulièrement de nouvelles découvertes. Passez nous voir !

Adulte



Jeunesse



Veillez prendre note que la bibliothèque sera ouverte selon l'horaire habituel durant les vacances de la construction.

BIBLIOTHÈQUE NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

1900 Montée de la Réserve

Mercredi : 9h-12h, 13h-16h

Jeudi : 9h-12, 13h-16h

Samedi : 13h-16h

Téléphone : 819-424-2113 #7261

biblio@mun-ndm.ca

Facebook : Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci

TRACES : UNE EXPOSITION AU COEUR DE LA MATAWINIE



UN CITOYEN DE NDM À L'HONNEUR

La municipalité souhaite souligner la participation de M. André Lapierre, citoyen de Notre-Dame-de-la-Merci qui fait partie des sept personnes mises en lumière dans cette exposition.

Sa présence au sein de cette oeuvre collective contribue à faire rayonner notre communauté et à préserver la mémoire vivante de notre territoire.



M. André Lapierre en compagnie de notre maire M. Robert Chicoine

UNE RELATION ENTRE L'HUMAIN ET LE TERRITOIRE

Le projet TRACES est né d'une réflexion sur le temps, la mémoire et le lien profond qui unit les personnes à leur environnement. À travers des portraits photographiques et des témoignages sonores, sept personnes âgées de la Matawinie partagent leur histoire, leur regard sur la nature et leur attachement au territoire.

Les artistes Éloïse Lara Desrochers et Maude Touchette sont allées à la rencontre de ces citoyens afin de recueillir leurs souvenirs, leurs réflexions et les traces laissées par les années dans leur parcours de vie.

Les visages des personnes qui nous entourent portent l'empreinte des années dans leurs traits. Ces sept personnes et leur territoire se sont façonnés mutuellement - et c'est une relation, vivante et profonde, que l'oeuvre révèle.

Leurs visages composent une cartographie humaine sensible de la Matawinie.



À DÉCOUVRIR

TRACES est présentée au Parc de la Roseraie à Rawdon

L'exposition est accessible en plein air et permet aux visiteurs de découvrir les portraits photographiques ainsi que les témoignages des participants.

L'ENTRAIDE AU COEUR DE NOTRE COMMUNAUTÉ



Une Accorderie pour Notre-Dame-de-la-Merci et Saint-Donat

Dans le cadre de la Démarche de proximité, les municipalités de Notre-Dame-de-la-Merci et de Saint-Donat travaillent actuellement à la mise en place d'une Accorderie sur leur territoire.

Ce projet vise à créer un réseau d'échange de services basé sur l'entraide, la solidarité et la réciprocité entre citoyens. Si les démarches se poursuivent comme prévues, l'Accorderie pourrait voir le jour d'ici la fin de l'année 2026.

C'est quoi une Accorderie ?

Une Accorderie est un réseau où les membres échangent des services sans utiliser d'argent.

Le principe est simple : une heure donnée équivaut à une heure reçue.

Chaque personne peut offrir ses talents, ses connaissances ou un peu de son temps, puis recevoir de l'aide en retour selon ses besoins.

Les possibilités d'échange sont nombreuses et ne se limitent pas aux quelques exemples ci-dessous. Il peut s'agir, par exemple, de :

- d'aide informatique
- de jardinage
- de transport
- de couture
- de bricolage
- d'accompagnement ou d'écoute

Seuls les services nécessitant un permis, une certification ou l'exercice d'une profession réglementée ne peuvent être offerts dans le cadre de l'Accorderie.

L'objectif est de favoriser l'entraide entre citoyens tout en renforçant le tissu social de la communauté.

Pourquoi une accorderie ?

- Favoriser l'entraide entre voisins
- Briser l'isolement
- Mettre en valeur les talents de chacun
- Développer un sentiment d'appartenance à la communauté
- Créer des liens entre les générations

Les travaux de préparation se poursuivent actuellement avec les partenaires du milieu. D'autres informations vous seront communiquées au cours des prochains mois.



LA PETITE MISSION



**Suivez nous sur notre page Facebook
pour les infos de dernières minutes.**

Le comptoir vestimentaire (friperie) et le bazar sont ouverts les

Lundi et jeudi de 13 h à 16 h

*Fermé pour les vacances estivales les semaines du 19 juillet au 1^{er} août 2026
La semaine du 2 au 8 août 2026, vente fin de saison
et la semaine du 9 au 15 août 2026 Fermé pour le changement de saison.*

Pour le comptoir alimentaire, toutes les semaines

**Arrêt estival : dernière distribution 19 juin 2026
Reprise le jeudi 10 septembre 2026 le jeudi seulement.**

*Pour vous inscrire ou pour toute urgence, nous contacter au 819-424-7855
ou par courriel : lapetitemission@gmail.com*

Nous avons besoin de bénévoles pour nos différents services :

Comptoir alimentaire : le jeudi, le matin, réception des marchandises et pm distribution

Comptoir vestimentaire et bazar : lundi et mercredi le tri des marchandises
Les lundis pm et jeudi pm pour la vente.

La soupe à l'école (repas) les mardis et jeudis.

Bénévoles pour la coupe de guénille, car nous vendons des guénilles au sac.

Même une demi-journée de bénévolat est la bienvenue.

**Venez nous rencontrer le mardi 15 septembre à 19 h pour la
présentation de notre bilan lors de notre assemblée générale
à la salle communautaire.**

**Des frais de 5 \$ pour être membre et avoir la possibilité de voter lors
des élections. On vous attend en grand nombre.
Venez nous encourager !**

Un grand merci pour votre belle collaboration.

Le conseil d'administration de la Petite Mission

LA POPOTE CONGELÉE



Point de service de popote congelé à NDM

La clientèle visée par ce service est celle du soutien à domicile c'est-à-dire les personnes âgées, ou atteint d'un handicap, les convalescents ainsi qu'aux familles supportant cette clientèle et ce, à bon prix.

Où? À la salle communautaire au 1948 chemin Notre-Dame-de-la-Merci, à Notre-Dame-de-la-Merci.

Quand? Le 2^e mardi du mois, entre midi et 1h

Vous devez commander vos petits plats, dans la première semaine du mois pour recevoir votre commande.

Un menu est disponible à la petite mission et sur le tableau d'affichage de la salle communautaire.

Bienvenu aux nouveaux usagers!

Responsable bénévole : Line Tremblay au 819-217-0187,

JUILLET

D | L | M | M | J | V | S

			1 FÊTE DU CANADA BIBLIOTHÈQUE FERMÉE	2	3 Encombrants	4
5	6 SÉANCE DU CONSEIL	7	8 BAC NOIR Secteur spécial	9 BAC NOIR BAC BRUN	10 BAC BRUN Secteur spécial	11
12	13 BAC BLEU	14	15	16	17	18
19	20	21	22 BAC NOIR Secteur spécial	23 BAC NOIR BAC BRUN	24 BAC BRUN Secteur spécial	25
26	27 BAC BLEU	28	29	30	31	
HÔTEL DE VILLE FERMÉ POUR LES VACANCES DE LA CONSTRUCTION						
HÔTEL DE VILLE FERMÉ POUR LES VACANCES DE LA CONSTRUCTION						

AOÛT

D | L | M | M | J | V | S

						1
2	3	4	5 BAC NOIR Secteur spécial	6 BAC NOIR BAC BRUN	7 BAC BRUN Secteur spécial	8
9	10 BAC BLEU	11	12	13	14	15
16	17 SÉANCE DU CONSEIL	18	19 BAC NOIR Secteur spécial	20 BAC NOIR BAC BRUN	21 BAC BRUN Secteur spécial Encombrants	22
23	24 BAC BLEU	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

D | L | M | M | J | V | S

		1	2	3	4	5
			BAC NOIR Secteur spécial	BAC NOIR BAC BRUN	BAC BRUN Secteur spécial	
6	7	8	9	10	11	12
	BAC BLEU HÔTEL DE VILLE FERMÉ					
13	14	15	16	17	18	19
	SÉANCE DU CONSEIL		BAC NOIR Secteur spécial	BAC NOIR BAC BRUN	BAC BRUN Secteur spécial Encombrants	
20	21	22	23	24	25	26
	BAC BLEU					
27	28	29	30			
			BAC NOIR Secteur spécial			

Cet été, profitez de votre accès gratuit à la Forêt Ouareau !

Bonne nouvelle ! Les citoyens de Notre-Dame-de-la-Merci détenteurs de leur carte citoyenne 2026 peuvent profiter gratuitement de l'accès au parc régional de la Forêt Ouareau.

Tout au long de l'été, une programmation variée est offerte pour tous les âges : activités familiales, découvertes de la nature, spectacles, contes, randonnées guidées, observation des étoiles, ateliers, événements sportifs et bien plus encore.

Quelques activités à ne pas manquer :



Démystifier le loup



Contes et légendes sous les étoiles



Veillée étoilée (Perséides)



Éveil nature et marche méditative



Ouareau FEST et Ouareau SHOW



Cherche et Trouve spécial Halloween



Consultez la [programmation complète](#) sur le site Web de la Forêt Ouareau ou sur la page internet de la Municipalité



**CIRCUIT
MECAGLISSE**

LE PARADIS DES SPORTS MOTORISÉS
ÉTÉ - HIVER

1253 Chemin Dufresne, N-D-M
info@mecaglisse.com | (819) 424-3324
www.mecaglisse.com



**LES RÉNOVATIONS
C.M.P.**

Entrepreneur Général Résidentiel et Commercial depuis 1996
Pierre Cadotte
514-996-2561

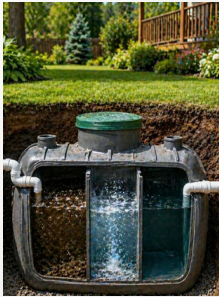
2980 chemin de la Salle
Notre-Dame-de-la-Merci
QC, J0T 2A0
renocmp@gmail.com

Travaux d'intérieur et d'extérieur
Cuisine, Salle de bain, Céramique
Peinture, Terrasse (Patio)
RBQ: 8269 5479 22

 **INSPECTION SEPTIQUE
BELLEMARE**

Inspection indépendante et
certification de votre fosse
septique

+1 514 928-9811
www.inspection.septique.outlook.com



PROCHAINE ÉDITION Le Rassembleur OCTOBRE 2026

Affichez votre entreprise à la toute dernière page dans un espace publicitaire au dos de la publication au tarif de 30\$ la parution au format carte d'affaires.

Pour réserver, vous devez remplir le formulaire «Contrat publicitaire» qui est disponible sur le site de la Municipalité : mun-ndm.ca

Le Rassembleur est un journal trimestriel publié tous les trois mois.

Dates de tombées pour l'année 2026

ÉDITION 2026 TOMBÉE PARUTION

Automne	29 août	Début octobre
Hiver	23 nov 26	Début janvier 27

Pour en savoir plus, contactez le service des communications au 819 424-2113, poste 7208.



**DATE DE TOMBÉE
VENDREDI 29 AOÛT 2026**